

Résultats des entreprises

Après avoir atteint en 2021 un niveau historiquement élevé, le taux de marge des sociétés non financières s'est replié en 2022, en raison essentiellement de la fin des mesures de soutien liées à la crise sanitaire. Il s'est établi ainsi à 32,0 % de la valeur ajoutée, soit un niveau proche de sa valeur moyenne en 2018¹ (31,5 %). En moyenne sur l'ensemble des sociétés non financières, les hausses substantielles de coût des intrants sur l'année 2022 n'ont pas pesé sur l'évolution du taux de marge : les entreprises ont en moyenne répercuté ces hausses de coût sur leurs propres prix de production (► encadré), c'est-à-dire, dans l'industrie par exemple, les prix en « sortie d'usine ». Cette évolution au niveau agrégé des sociétés non financières peut toutefois masquer des hétérogénéités sectorielles² sensibles.

Au premier semestre 2023, le taux de marge des sociétés non financières augmenterait nettement. L'amélioration de la rentabilité des entreprises résulterait principalement de la baisse des salaires réels – avec notamment le contrecoup des fortes primes de partage de la valeur (PPV) versées fin 2022 – mais aussi de la nouvelle réduction des impôts de production (baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). En revanche, les prix des consommations intermédiaires – notamment les prix des intrants énergétiques issus des renégociations récentes des contrats de gaz et d'électricité³ – augmenteraient un peu plus rapidement que les prix de production : le prix de la valeur ajoutée se dégraderait donc légèrement relativement au prix de la consommation, ce qui pèserait sur le taux de marge des entreprises. Au total, à la fin du deuxième trimestre 2023, le taux de marge s'établirait à 33,5 %, soit deux points au-dessus de son niveau moyen de 2018. ●

1 L'année 2018 peut être considérée comme une année de référence convenable pour le taux de marge. En effet, le taux de marge a connu des évolutions heurtées de 2019 à 2021 du fait du « double » versement du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) en 2019 puis lors de la crise sanitaire.

2 « Évolutions récentes des taux de marge : de fortes disparités entre branches dans un contexte de hausse généralisée des prix », *Note de Conjoncture*, décembre 2022.

3 « Les entreprises face à la hausse des prix de l'énergie : des situations et des réactions contrastées », *Note de Conjoncture*, décembre 2022.

► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

(taux de marge en %, variation et contributions en points)

	2021				2022				2023		2019	2020	2021	2022	Acquis 2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2					
Taux de marge	36,4	35,9	32,5	32,2	31,7	32,1	31,9	32,4	33,2	33,5	33,4	31,8	34,2	32,0	33,5
Variation du taux de marge	1,8	-0,5	-3,4	-0,2	-0,6	0,4	-0,2	0,5	0,8	0,3	1,9	-1,7	2,4	-2,2	1,4
Contributions à la variation du taux de marge :															
des gains de productivité	-0,3	0,3	1,1	-0,5	-0,5	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,1	0,8	-5,4	2,4	-0,4	-0,1
du coût réel du travail par tête	0,2	0,3	-2,4	0,5	-0,4	0,9	1,0	0,2	0,8	0,2	0,9	3,3	-2,5	0,1	1,9
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	-1,0	0,4	-0,4	-0,1	0,7	0,7	0,5	0,1	-0,7
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	2,0	-1,0	-2,1	-0,2	-0,1	-0,4	0,0	0,1	0,4	0,0	-0,4	-0,3	2,0	-1,9	0,4

■ Préviation.

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

La variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le fonds de solidarité.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{VA}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_C} \frac{P_C}{P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee.

► 2. Taux de marge des sociétés non financières (SNF)

(en % de la valeur ajoutée)



Source : Insee.

En moyenne en 2022 dans les branches marchandes non agricoles, le renchérissement des intrants a été globalement répercuté dans les prix de production

Au cours de l'année 2022 et en moyenne dans l'ensemble des branches marchandes non agricoles, le taux de marge a progressé au trimestre le trimestre (► **figure 1**). Cette évolution moyenne masque au niveau sectoriel des mouvements beaucoup plus prononcés. C'est le cas dans les industries agro-alimentaires où le taux de marge a fortement augmenté au cours de l'année 2022 : de son niveau très dégradé de fin 2021, il a gagné 15 points environ pour dépasser fin 2022 son niveau de 2018. En moyenne annuelle dans cette branche, le taux de marge se situe en 2022 à son niveau de 2018, alors qu'il était nettement en deçà (-4,3 points) en 2021.

La nette remontée du taux de marge des industries agro-alimentaires, au cours de l'année 2022, peut s'analyser à travers l'évolution du prix de production de la branche (c'est-à-dire du prix « sortie d'usine ») et des contributions de ses différentes composantes (le coût unitaire des intrants, le coût salarial unitaire, l'excédent brut d'exploitation unitaire c'est-à-dire le « profit » réalisé pour chaque unité produite, etc.). Cette analyse, effectuée à partir des résultats détaillés des comptes trimestriels du quatrième trimestre 2022, sera toutefois susceptible d'être révisée avec l'intégration de nouvelles informations dans les versions successives des comptes, aussi bien trimestriels qu'annuels.

Comprimé en 2021 sous l'effet du renchérissement des intrants, le taux de marge des industries agro-alimentaires s'est ensuite redressé tout au long de l'année 2022

En 2021 et plus encore en 2022, le prix de production des industries agro-alimentaires a été particulièrement dynamique (► **figure 2**). Jusqu'à la mi-2022, ce dynamisme a principalement résulté du renchérissement des intrants – essentiellement composés, dans cette branche, de produits agricoles et agro-alimentaires.

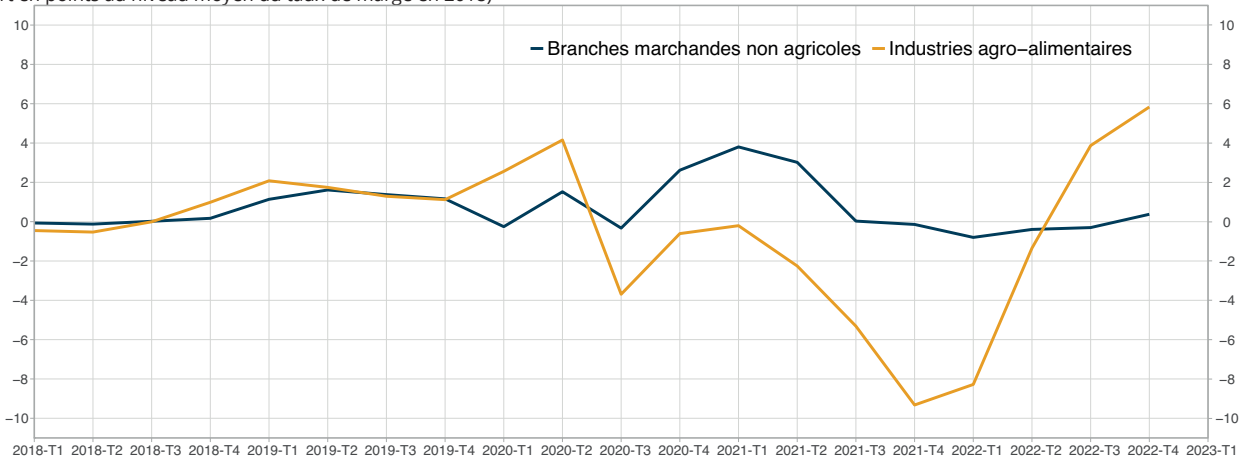
En 2021, dans le contexte de hausses des cours des matières premières agricoles consécutif à la sortie de la crise sanitaire, le renchérissement des intrants des industries agro-alimentaires n'a été que partiellement répercuté dans son prix de production. Il en a résulté une compression des marges : l'excédent brut d'exploitation (EBE) unitaire, a diminué chaque trimestre de l'année 2021. Le taux de marge s'est donc continûment dégradé dans les industries agro-alimentaires au cours de l'année 2021.

Au cours de l'année 2022, le coût unitaire des intrants a continué de progresser sensiblement, bien qu'en ralentissement sur la seconde moitié de l'année, et l'EBE unitaire s'est redressé progressivement. Au total, le dynamisme du prix de production des industries agro-alimentaires en 2022 a été porté tant par le renchérissement des intrants que par le redressement des marges après leur compression l'année précédente.

Ces mouvements se retrouvent, certes dans une moindre mesure, au niveau des branches marchandes non agricoles dans leur ensemble. En 2021, la forte montée du coût unitaire des intrants n'a été que partiellement répercutée dans le prix de production et s'est accompagnée, à partir du deuxième trimestre, d'une baisse de l'EBE unitaire de ces branches. En 2022 en revanche, l'EBE unitaire s'est redressé : le coût unitaire des intrants a continué de constituer la contribution principale à l'évolution du prix de production des branches marchandes non agricoles, mais l'EBE unitaire a aussi contribué sensiblement à sa dynamique, notamment fin 2022. ●

► 1. Taux de marge dans l'ensemble des branches marchandes non agricoles et dans les industries agro-alimentaires

(écart en points au niveau moyen du taux de marge en 2018)

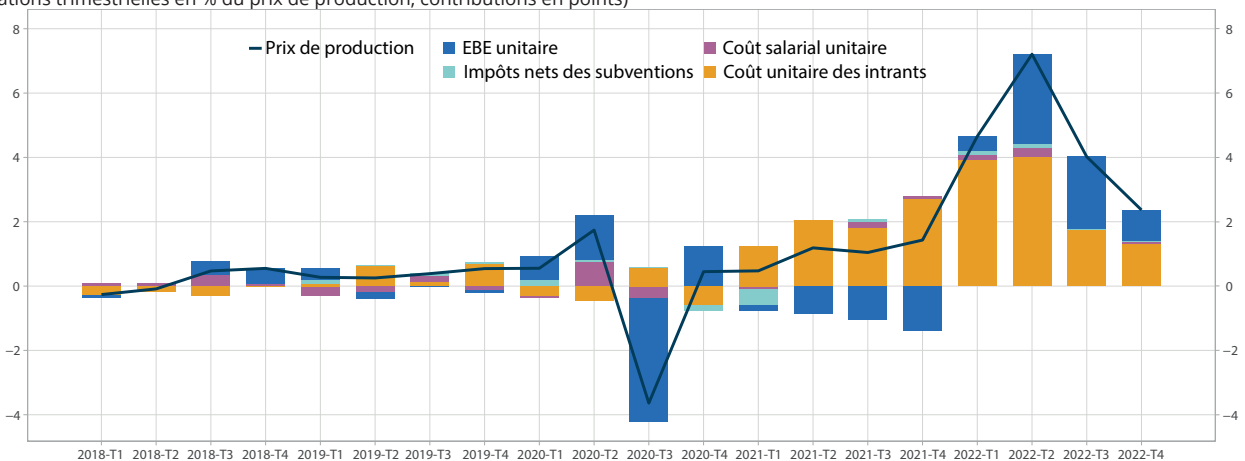


Note : les taux de marge représentés ici portent sur l'ensemble des secteurs institutionnels des branches concernées (sociétés non financières, entrepreneurs individuels, sociétés financières...) et non sur le seul champ des sociétés non financières.

Source : comptes nationaux trimestriels, Insee.

► 2. Évolution du prix de production des industries agro-alimentaires selon les contributions de ses composantes

(variations trimestrielles en % du prix de production, contributions en points)

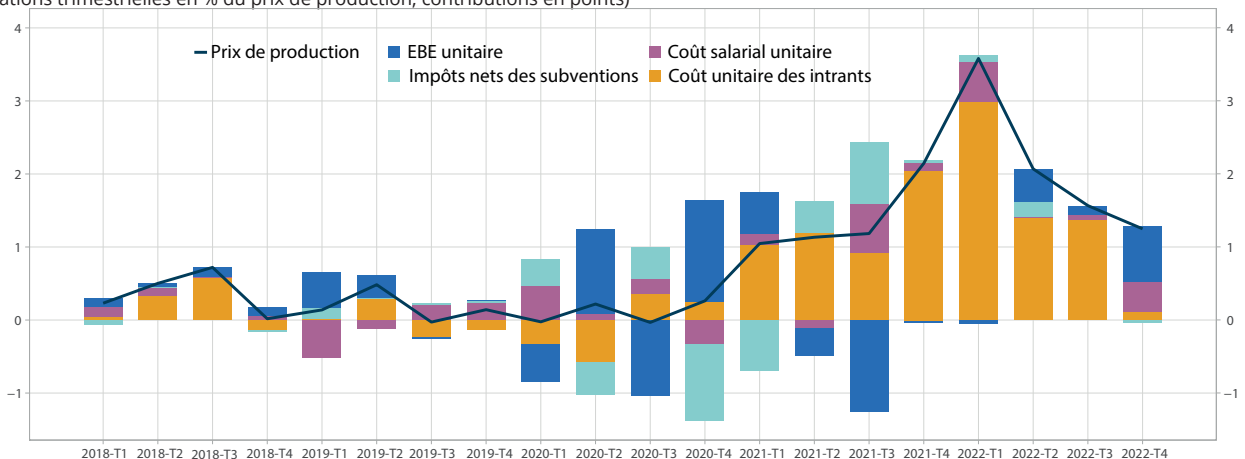


Note : partant de l'identité comptable selon laquelle la production en valeur d'une branche représente la somme de ses consommations intermédiaires, des rémunérations versées, des impôts nets des subventions et de son excédent brut d'exploitation, le prix de production de la branche - c'est-à-dire la valeur de chaque unité produite - peut s'écrire comme une somme des composantes unitaires de la production. L'évolution du prix de production se décompose alors selon les contributions de ces composantes unitaires.

Source : comptes nationaux trimestriels, calculs Insee.

► 3. Évolution du prix de production des branches marchandes non agricoles selon les contributions de ses composantes

(variations trimestrielles en % du prix de production, contributions en points)



Note : partant de l'identité comptable selon laquelle la production en valeur d'une branche représente la somme de ses consommations intermédiaires, des rémunérations versées, des impôts nets des subventions et de son excédent brut d'exploitation, le prix de production de la branche - c'est-à-dire la valeur de chaque unité produite - peut s'écrire comme une somme des composantes unitaires de la production. L'évolution du prix de production se décompose alors selon les contributions de ces composantes unitaires.

Source : comptes nationaux trimestriels, calculs Insee.